

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 19 février, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

DATE DE CONVOCATION
12/02/2024

DATE D'AFFICHAGE
12/02/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
27
PRÉSENTS
22
VOTANTS
25

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Bernard LELAIZANT, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, M. Frédéric LACOUR, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à M. Damien de WINTER
M. Christophe BISSEY donne pouvoir à Mme Patricia FREIDOZ
Mme Naïma ANNOUCHE donne pouvoir à M. Olivier VÉLASQUEZ

Absents non excusés

M. Abdellah FAWZI
Mme Isabelle PIERRE

Secrétaire de séance : Mme Catherine SIBBILLE

Délibération n° 24.02.19/01

Objet / Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 22 janvier 2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance en date du 22 janvier 2024, dont chaque membre a reçu communication lors de la convocation à la présente séance.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Catherine SIBBILLE



Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20240219-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/02/2024